Communiqué de presse

08.04.2020

Les cabinets de physiothérapie sont exclus des mesures de soutien

La moitié des cabinets face à la faillite

Le Conseil fédéral continue d'exclure les physiothérapeutes indépendants de son train de mesures de soutien financier. Physioswiss ne cessera de combattre avec force pour qu'une aide financière arrive bientôt. En hésitant, le Conseil fédéral agit de manière irresponsable. Il met en danger des milliers de physiothérapeutes indépendants, et par conséquent un pilier important du système de soins de base.

Lors de sa séance d'aujourd'hui, le Conseil fédéral a certes présenté les modifications de son programme de soutien mais il ne propose toujours pas d'aide aux physiothérapeutes indépendants. Ceci est dramatique et incompréhensible, puisque le Conseil fédéral demande en parallèle à ce que les cabinets de physiothérapie, piliers du système de soins de base, restent ouverts. Cependant, ils ne sont plus autorisés qu'à assurer les soins urgents ne pouvant pas être repoussés, ce qui a entraîné une baisse importante des bénéfices, pouvant aller jusqu'à 90%. Tandis que les dépenses courantes liées aux loyers et aux salaires sont maintenues, la menace du dépôt de bilan plane sur la moitié des cabinets d'ici quelques semaines seulement.

Une hésitation qui aura des conséquences sanitaires pour les patients
L'hésitation du Conseil fédéral est imprudente et tout simplement irresponsable. Elle compromet non seulement la survie économique de bon nombre de physiothérapeutes, mais aussi celle d'un pilier important du système de soins de base, et cela dépasse de loin la situation de crise liée au coronavirus. Les dommages pour le système de soins seront bientôt considérables. La prise en charge de base ne peut pas être garantie partout, en particulier dans les zones rurales. Le dépôt de bilan de nombreux cabinets de physiothérapie pourrait entraîner pour les patients un allongement des délais d'attente pour les suivis et les traitements, ce qui pourrait avoir des répercussions importantes sur leur santé.

Sans soutien financier, la moitié des cabinets courent à la faillite
Les physiothérapeutes facturent leurs soins selon un tarif conventionné. Or, ce tarif ne permet qu'une faible marge financière, ce qui signifie notamment qu'il ne permet quasiment pas aux praticiens de mettre de l'argent de côté. Le recours à un prêt-relais met aussi les physiothérapeutes dans une situation délicate, les remboursements étant difficiles à assurer dans les conditions-cadres définies dans le tarif et les autres dépenses courantes restant dues. «Bon nombre de nos membres s'inquiètent pour leur survie, et à juste titre. En tant que garants du système de soins de base, nous n'avons pas le droit de fermer nos cabinets. Or, la Confédération invoque justement ce prétexte pour justifier le fait de ne pas nous soutenir financièrement. C'est totalement absurde!», s'indigne Mirjam Stauffer, présidente de physioswiss. «Nous veillons à ce que les patientes et patients puissent bénéficier des traitements nécessaires et nous sommes pénalisés économiquement.» Physioswiss continuera, avec de nombreux organismes partenaires (une alliance de plus de 150 000 professionnels de santé) son combat pour obtenir un soutien financier», précise Mirjam Stauffer pour résumer la situation.

Geschäftsstelle · Secrétariat · Segretariato
Stadthof · Centralstrasse 8b · 6210 Sursee · Tel. +41 (0)41 926 69 69 · Fax +41 (0)41 926 69 99 · info@physioswiss.ch · www.physioswiss.ch

Après le corona, la physiothérapie jouera un rôle central. Le secteur ne peut donc pas subir les dommages de la crise. Les opérations reportées devront être rattrapées, les thérapies interrompues devront urgemment être reprises. Dans cette phase décisive, le suivi physiothérapeutique de tous les patients devra pouvoir être assuré. Pour cette raison, tous les physiothérapeutes seront indispensables.

Contact:
Osman Besic
Directeur général
osman.besic@physioswiss.ch
Tel. 079 277 84 85